

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 07/09/2026
Jusqu'au : 07/11/2026

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Session ordinaire
Du
31/08/2026

Date de convocation :
25/08/2026

Date d'affichage :
25/08/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 21
Procurations : 6
Votants : 27

Le Lundi 31 août 2026 à 18h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Jérôme LEBRAT, Maire.

Etaient présents : Jérôme LEBRAT, Patrick BERGOUS, Gwendoline BERGOUS, Lucien RIVAT, Nadine CHAIX, Samir TAZEROUTI, Sandrine MEJEAN, Loïc MARQUES DOS SANTOS, Annie MERCURI, Noëlie HAILLET DE LONGPRÉ, Benjamin MILLIER, Catherine NEBOIT, Martine SEAUVE, Régis MOREL, Franck SCALBERT, Caroline CONSTANCIS, Nadège RIADHI, Manon CHAPELLE, Antoine FERRIER, Alain GAS, Éric BROUCKE

Absent (s) excusé (s) :

Richard FUERTES a donné procuration à Loïc MARQUES DOS SANTOS
Serge NGUYEN a donné procuration à Régis MOREL
Laurence NGUYEN a donné procuration à Noëlie HAILLET DE LONGPRE
Eric NÉRÉ a donné procuration à Nadège RIADHI
Nasser MERABET a donné procuration à Eric BROUCKE
Cécile BERNARD DUVERT a donné procuration à Alain GAS

Nadine CHAIX a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	OBJET	DETAILS
<u>2026-08-084</u>	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION LES DEZARTICULES	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité : • APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000,00 euros à l'association LES DEZARTICULES ; • AUTORISE le versement de la somme indiquée ci avant au titre de l'exercice budgétaire 2026 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-085</u>	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité :

	L'ASSOCIATION LVS PETANQUE	• APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500,00 euros à l'association LVS PETANQUE ; • AUTORISE le versement de la somme indiquée ci avant au titre de l'exercice budgétaire 2026 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-086</u>	CONVENTION D'ACCES AUX SITES PATRIMONIAUX VOULTAINS PAR JULIE GINESTET « les visites de Julie ».	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes contre (FERRIER, CHAPELLE, NÉRÉ, RIADHI) : • APPROUVE la mise en place d'une convention d'accès aux sites patrimoniaux Voultais pour organiser des visites sur les sites patrimoniaux de la commune par Julie GINESTET ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Adoptée à 23 votes pour et 4 votes contre (FERRIER, CHAPELLE, NÉRÉ, RIADHI) Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>N°2026-08-087</u>	CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE DE BEAUCHASTEL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE la mise en place d'une convention d'accès aux sites patrimoniaux Voultais pour organiser des visites sur les sites patrimoniaux de la commune par Julie GINESTET ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-088</u>	CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT – ACCROISSEMENT	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

	TEMPORAIRE D'ACTIVITE - SERVICE ESPACES VERTS/CIMETIERES	• APPROUVE la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'agent de maîtrise principal relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non-complet pour une durée hebdomadaire de 10h ; • DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-089</u>	CREATION D'UN EMPLOI NON- PERMANENT – ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE- SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE la création d'un emploi non permanent pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2026 ; • DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-090</u>	CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT(E) DE DIRECTION	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) : • APPROUVE la création au tableau des effectifs du poste d'assistant(e) de direction décrit ci-dessus ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. Adoptée à 23 votes pour et 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET). Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

<u>2026-08-091</u>	CREATION D'UN POSTE D'EDUCATEUR(TRICE) – ANIMATEUR(TRICE)	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes abstention (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) : • APPROUVE la création au tableau des effectifs du poste d'éducateur(trice) animateur(trice) décrit ci-dessus ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. Adoptée à 23 votes pour et 4 votes abstention (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET). Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-092</u>	CREATION D'UN POSTE D'EDUCATEUR(TRICE) – INSERTION PROFESSIONNELLE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes abstention (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) : • APPROUVE la création au tableau des effectifs du poste d'éducateur(trice) insertion professionnelle décrit ci-dessus ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération Adoptée à 23 votes pour et 4 votes abstention (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET). Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-093</u>	CREATION DE POSTE APPRENTI CONTROLEUR DE GESTION	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • VALIDE le recours à un contrat d'apprentissage • AUTORISE Monsieur le maire à signer tout relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec les centres de formation. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

<u>2026-08-094</u>	RENFORCEMENT DE LA VIDEOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE - APPROBATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT, REGION, DEPARTEMENT	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour, 1 vote abstention (GAS), et 4 votes contre (NÉRÉ, CHAPELLE, FERRIER, RIADHI) : • VALIDE le projet d'installation de douze caméras complémentaires sur le territoire communal ; • AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention à l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et au Département de l'Ardèche ; pour le renforcement de la vidéoprotection sur le territoire communal ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération Adoptée à 22 votes pour, 1 vote abstention (GAS), et 4 votes contre (NÉRÉ, CHAPELLE, FERRIER, RIADHI) Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-095</u>	RENFORCEMENT DES MOYENS MATERIELS DE LA POLICE MUNICIPALE - APPROBATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT, DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES ET DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 26 votes pour et 1 vote abstention (GAS) : • AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention à l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et au Département de l'Ardèche ; pour l'acquisition complémentaire d'équipements suite au renforcement de la police municipale de la commune, listés dans la présente délibération ; • DIT que les crédits sont prévus au budget 2026, section de fonctionnement ; • APPROUVE le programme d'investissement relatif au renforcement des équipements de la Police Municipale ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Adoptée à 26 votes pour et 1 vote abstention (GAS). Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

<u>2026-08-096</u>	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE la création du dispositif d'aide au permis de conduire d'un montant de 500,00 € en contrepartie de la réalisation de 70 heures de bénévolat au service de la collectivité et/ou associations partenaires ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions tripartites avec les bénéficiaires et l'auto-école partenaire ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération ; • FIXE l'enveloppe budgétaire prévisionnelle annuelle du dispositif à 5 000 €, les crédits correspondants étant inscrits au budget communal Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-097</u>	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC FORMACAN POUR LA REALISATION DE CHANTIERS-ECOLES SUR LE SITE DU CHATEAU DE LA VOULTE-SUR-RHONE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE le projet de convention de partenariat à conclure avec FORMACAN, annexé à la présente délibération ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec FORMACAN ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-098</u>	REQUALIFICATION DU SITE PIERRE RABHI – APPROBATION DU PRINCIPE DU PROJET, FIXATION DES ORIENTATIONS COMMUNALES ET POURSUITES DES NEGOCIATIONS AVEC ADIS SA HLM.	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour, 1 vote abstention (BERNARD DUVERT), et 4 votes contre (NÉRE, CHAPELLE, FERRIER, RIADHI) : • APPROUVE le principe du projet de réhabilitation du site Pierre Rabhi ; • AUTORISE Monsieur le Maire à l'exécution de la présente délibération. Adoptée à 22 votes pour, 1 vote abstention (BERNARD DUVERT), et 4 votes contre (NÉRE, CHAPELLE, FERRIER, RIADHI)

		Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-099</u>	CONVENTION ETABLIE AVEC LE PROPRIETAIRE DES BIENS POUR AUTORISER LA PRATIQUE D'EXERCICES REGULIERS AU PROFIT SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS L'ARDECHE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE la convention avec le SDIS 07 pour la pratique d'exercices réguliers ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le SDIS 07. Adoptée à 27 votes pour. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
<u>2026-08-100</u>	CONVENTION RELATIVE A LA VERIFICATION DES CONDITIONS REGROUPEMENT FAMILIAL	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 votes pour, 2 votes abstention (GAS, BERNARD DUVERT), 4 votes contre (RIADHI, CHAPELLE, FERRIER, NERE) : • VALIDE la convention relative à la vérification des conditions du regroupement familial avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) du niveau II de délégation, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la vérification des conditions du regroupement familial avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre. Adoptée à 21 votes pour, 2 votes abstention (GAS, BERNARD DUVERT), 4 votes contre (RIADHI, CHAPELLE, FERRIER, NERE) Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fin de séance à 20h11